

Séance du 20 Avril 1964

OBJET :

OFFICE DU TOURISME

64039

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, POGNET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHERRE, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

- de fixer à 30.000 francs le montant de la subvention annuelle allouée à l'Office du Tourisme.
- d'autoriser M. le Maire à faire mandater une somme de 10.000 Fr à valoir sur cette subvention qui sera imputée sur le Chapitre XXVIII - Art. 1er "Frais de fonctionnement de l'Office du Tourisme."
- d'autoriser M. le Maire à mandater ultérieurement les sommes complémentaires jusqu'à concurrence de 30.000 francs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,
l'Adjoint Délégué,

APPROUVÉ

29 AVR 1964

ROCHEFORT, MER, le
Le Sous-Préfet,

